



**HAL**  
open science

# Trajectoires sociales et géographiques des familles européennes implantées dans le Cher avant 1945

Rygiel Philippe

► **To cite this version:**

Rygiel Philippe. Trajectoires sociales et géographiques des familles européennes implantées dans le Cher avant 1945. 19/20, 1998, 2. halshs-00111026

**HAL Id: halshs-00111026**

**<https://shs.hal.science/halshs-00111026>**

Submitted on 2 Nov 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Philippe Rygiel

Destins immigrés: trajectoires sociogéographiques des familles d'origine européenne implantées dans le Cher durant l'entre-deux-guerres. 19/20, numéro 2, 1998

Ce texte rend compte d'une étude consacrée à la production et à l'exploration de données quantitatives relatives aux trajectoires sociales et géographiques de lignées immigrées d'origine européenne entrées en France avant 1945<sup>1</sup>. C'est là définir un objet et une approche qui furent les produits de choix dont il nous faut nous expliquer. Les trajectoires des populations issues de l'immigration européenne de l'entre-deux-guerres sont mal connues, même si les travaux existant<sup>2</sup> permettent de formuler quelques hypothèses. Une étude des destins des immigrés et de leurs enfants est cependant nécessaire. Une meilleure connaissance de la morphologie sociale de ces populations peut fournir des clés à qui souhaite étudier les comportements de leurs membres. Un tel travail peut aussi permettre d'examiner sous un nouveau jour la pertinence des propositions décrivant l'assimilation des populations immigrées. Nombre de spécialistes supposent que l'incorporation par les descendants des familles immigrées de l'entre-deux-guerres des valeurs définissant la francité s'explique en partie par ce que la France leur a offert la possibilité d'une ascension sociale, ce qui mérite une vérification empirique<sup>3</sup>.

De plus, la façon dont pensons l'expérience immigrée est l'objet d'un débat. A ceux qui voient en l'immigré le représentant d'une culture, au principe de la plupart de ses actes et de son parcours, répondent ceux pour qui l'immigré est d'abord défini par un statut, auquel est associé un univers des possibles particulièrement étroit. Cette communauté de statut crée une communauté d'expérience qui fournit des schèmes selon lesquels seront

---

<sup>1</sup> RYGIEL P., *"Mais où sont les immigrés d'antan? Trajectoires sociogéographiques des membres des familles issues de l'immigration européenne implantées dans le Cher durant l'entre-deux-guerres"*, Thèse d'histoire sous la direction de Janine PONTY, Université de Besançon, 1996, 3 volumes.

<sup>2</sup> BORTOWSKI J.L. "L'insertion sociale des immigrés et de leurs enfants", *Données sociales*, Paris, INSEE, 1990, FAIDUTTI-RUDOLPH A.M., *L'immigration italienne dans le sud est de la France. Etude géographique, tome 1*, Thèse de géographie, Gap, imprimerie Louis-Jean, 1964, GIRARD A., STOETZEL J., *Français et immigrés, l'attitude française -l'adaptation des Italiens et des Polonais*, Cahiers de l'INED numéro 19, Paris, P.U.F, 1953, KAYSER B., "Conséquences sociales et politiques des transformations démographiques dans un village des Alpes-Maritimes", *Revue de géographie alpine*, Tome XLII, 1954, STANIEC J., *Intégration et ascension sociale des Polonais du Pas-de-Calais depuis 1945*, Mémoire de D.E.A. sous la direction de PONTY J., Besançon, Université de Franche-Comté, 1991.

<sup>3</sup> NOIRIEL G., *Population, immigration et identité nationale en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Hachette, Paris, 1992, SCHNAPPER D., *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, 1991.

interprétées situations et positions et qui donc informeront l'action. Cela revient à dire qu'il existe des éléments d'une culture de l'immigration qui informent les modes de perception de toutes les familles immigrées. Il ne faut pas durcir cette opposition, tout immigré, occupant une position sociale qu'il ne définit pas, agit à partir d'elle d'une façon qui doit quelque chose à son origine. Il ne s'agit donc pas de se prononcer sur une essence mais d'arbitrer entre deux notions en fonction de leur utilité. La question est: lequel de ces deux concepts permet le mieux de rendre compte des phénomènes que l'on se propose d'étudier? Je considère que dès lors que nous étudions les trajectoires sociales, l'approche en terme de statut et de situation est pertinente. Je voulais pouvoir le vérifier. Etudier les parcours sociaux de familles de diverses origines en fournissait l'occasion.

Enfin, si nous savons peu de choses des trajectoires des enfants des migrants, il existe une vulgate selon laquelle ils auraient connu des destins plus enviables que ceux des individus d'origine française provenant des mêmes milieux sociaux. L'explication de ce fait peu vérifié insiste sur la volonté de réussite propre aux enfants issus de l'immigration. Le discours commun fournit quantité d'exemples de la diffusion de ces thèmes. Cela paraissait peu conciliable avec l'idée selon laquelle la position d'immigré définit une modalité particulière d'accès aux biens sociaux. Nous débouchions encore sur la nécessité, pour pouvoir penser l'expérience immigrée, d'étudier les trajectoires des lignées issues de l'immigration.

Ces objectifs dictaient les principes et les formes de l'étude. Nous devons mesurer et comparer. S'il est possible en effet dans le cadre d'une étude centrée sur une immigration de produire des données sur le destin social de ses membres, on ne peut se prononcer, d'autant moins que de telles études sont rares, sur la spécificité de leurs parcours, non plus qu'interpréter d'éventuels écarts au sort commun en référence à des particularités nationales ou ethniques. Le tenter revient à expliquer une originalité supposée par une spécificité postulée. D'autre part, si le recours quasi exclusif aux sources qualitatives permet d'établir l'existence d'un phénomène, il ne permet pas d'user des catégories que sont la norme ou la fréquence, qui doivent être mobilisées dès lors que nous voulons comparer les formes prises par un phénomène tel que la mobilité sociale lorsqu'il affecte des populations différentes.

La monographie s'imposait. Nous ne disposons pas de sources nous fournissant des données concernant les destins sociaux des membres de

populations définies par une origine étrangère. Il faut donc, avant de pouvoir analyser des données, les produire. Les sources primaires le permettant sont conservées par des administrations dont l'organisation épouse le découpage départemental. Nous avons donc donné comme cadre à ce travail un département, le Cher. Ses caractéristiques s'y prêtaient. Nous y trouvions avant guerre des Polonais, employés par la métallurgie florentaise ou les grands domaines de la Champagne agricole, des Italiens, nombreux parmi les ouvriers du bâtiment des grandes villes, des Tchécoslovaques employés dans les fermes ou les industries de transformation, des Portugais qui se partageaient entre les industries vierzonaises et les industries traditionnelles de l'est du département, des Espagnols enfin, qui formaient une population hétérogène. Ces populations étaient assez diverses et nombreuses pour que nous puissions comparer les destins de lignées d'origines différentes dont les conditions d'installation étaient similaires et ceux de familles de même origine implantées dans des milieux divers.

Nous avons, pour étudier celles-ci, utilisé l'état-civil. Nous pouvons ainsi disposer d'informations de même nature que la population étudiée soit française ou étrangère. Le suivi biographique des familles étudiées était facilité par les mentions en marge. Enfin il était possible de disposer d'informations concernant les familles sortant de notre espace de référence. Nous avons donc saisi les actes de naissances de presque tous les enfants nés dans le Cher d'au moins un parent immigré entre 1923 et 1945, ainsi que l'acte de mariage de ceux d'entre s'étant mariés dans le Cher, un département limitrophe de celui-ci ou à Paris<sup>4</sup>. A des fins de comparaison nous avons procédé à la même opération pour un peu plus de 1000 enfants nés dans le Cher durant la même période de deux parents nés en France.

Les informations dont nous disposions laissaient dans l'ombre nombre d'aspects des trajectoires de ces populations. Se posait aussi le problème de la nature de la population ainsi rassemblée, qui pouvait n'être qu'un artefact statistique. Nous avons donc complété les indications fournies par ce fichier par celles tirées d'autres sources (fichiers d'entreprise, comptages conservés en série M, listes nominatives de recensement, dossiers de naturalisation, sources orales). Cela nous autorisa d'abord à définir la population étudiée. La confrontation de notre fichier, des listes

---

<sup>4</sup> Ont été saisi 2999 actes de naissance, 1624 portaient mention d'un mariage, 1139 actes de mariage ont été saisis.

nominatives et des fichiers d'entreprise de l'entre-deux-guerres permit d'établir que la population du fichier comprenait surtout des familles ayant séjourné durablement dans le département et comprenait presque toutes les familles immigrées qui avaient longuement habité celui-ci durant l'entre-deux-guerres. Cette base de données ne permettait pas d'étudier une vague migratoire, mais nous plaçait dans des conditions acceptables dès lors qu'il s'agissait d'examiner les sédiments déposés par celle-ci.

L'exploitation de ces sources fit apparaître que les familles immigrées étudiées furent fréquemment engagées dans un processus d'ascension sociale qui s'accompagna très souvent d'une forte mobilité géographique. La grande majorité des pères occupait avant guerre un emploi peu qualifié et plus de la moitié d'entre eux résidait dans les petites localités industrielles du département ou dans ses campagnes. Durant les quelques années qui suivent leur formation ou leur reconstitution et qui coïncident avec l'avant-guerre, ces familles sont extrêmement mobiles, quoique cette mobilité, lorsqu'elle a pour cadre le département, se déroule presque toujours au sein d'une micro-région et se traduit plus par des changements de profession ou d'emploi que par une véritable mobilité sociale. Dès la guerre, cependant, plus encore après guerre, les grandes villes et les industries de la région attirent nombre de familles installées jusque-là dans les campagnes ou les cités, cependant que s'offrent à certains des pères la possibilité d'une promotion sociale. Quelques ouvriers agricoles prennent la tête d'une exploitation, cependant que des manoeuvres deviennent ouvriers qualifiés, souvent du bâtiment. La majorité cependant des hommes qui assistent après guerre au mariage d'un de leurs enfants en France déclare occuper un emploi ouvrier peu qualifié, et ceux qui ne le font pas, s'ils n'appartiennent plus tous au monde ouvrier, peuvent être rangés, à quelques exceptions près, parmi les membres des classes populaires.

Les enfants dont nous pouvons reconstituer le parcours sont donc des fils du peuple. Les trois quarts appartiennent à des familles ouvrières, la majorité d'entre eux a un père qui a toujours appartenu aux couches les moins qualifiées du monde ouvrier. Ouvrier par leur origine, ils le sont également par la profession qu'ils déclarent lorsqu'ils se marient: les trois quarts des fils se disent alors ouvriers, de même que plus de la moitié des filles qui déclarent à cette occasion une activité. Ni les uns ni les autres pourtant ne reproduisent le statut de leurs parents. Les fils sont rarement

manoeuvres, ouvriers spécialisés ou ouvriers agricoles, peu de filles se déclarent ouvrières agricoles ou domestiques. De la majorité d'entre eux nous pouvons dire qu'ils ont, sans avoir à ce stade de leurs parcours quitté le monde ouvrier, amélioré la position héritée. De plus, certains des enfants, particulièrement nombreux parmi ceux qui ont quitté la région de leur naissance, ont pénétré une classe moyenne salariée qui était toujours resté fermée à leurs parents. Pour beaucoup, l'exil des parents a été synonyme d'ascension sociale, quoique celle-ci soit souvent modeste, mais ce sont les enfants qui en ont bénéficié et plus particulièrement les plus jeunes d'entre eux, dont le parcours se déroule tout entier durant les trente glorieuses. Cette ascension sociale a rarement pour cadre les lieux de leur première enfance, au moins pour ceux qui ne sont pas nés dans l'une des grandes villes du département. Il est probable de plus que cela signifie pour la majorité d'entre eux que leur parcours les entraîne en dehors des zones marquées avant guerre par une forte présence immigrée.

Il semble que, sous l'effet peut-être des naturalisations et des transformations du statut des immigrés de l'après-guerre, une notable proportion des immigrés quitte alors ces lieux, qui fonctionnent comme un sas d'entrée dans la classe ouvrière française. De plus, certains des enfants, passés par l'école publique, y ont obtenu des compétences et des diplômes monnayables en dehors de la zone où ils furent acquis, d'autant plus qu'ils possèdent presque tous la qualité de Français, ce qui les autorise à rejoindre le secteur d'état. Enfin, les zones de départs permettent ici rarement que les diplômés soient réinvestis sur place, et ce d'autant moins que la compétence acquise est plus rare.

Ces transformations bouleversent la morphologie sociale des populations étudiées. Si certaines des populations étrangères du département peuvent être confondues durant l'entre-deux-guerres avec un ou quelques groupes professionnellement et géographiquement définis, tel n'est plus le cas des populations issues de ces immigrations demeurées dans la région. Il y a, à l'échelle d'un département et d'une génération, diversification socioprofessionnelle et dispersion géographique.

L'interrogation concernant la morphologie sociale d'une population a conduit à définir les formes d'une expérience immigrée. C'est en comparant ces formes aux trajectoires des familles de "souche française" que nous avons pu répondre à l'interrogation énoncée en introduction, qui concernait la pertinence de l'utilisation de l'ascendance comme variable de

position lorsque nous étudions les destins des familles immigrées. La conclusion est sans ambiguïté en ce qui concerne les pères. Le destin des pères immigrés diffère de celui des travailleurs nés en France que nous trouvons au début de la période d'observation dans une même position sociale et un même lieu. En ce sens il y a un statut immigré auquel on peut associer un certain nombre de propriétés. La mobilité sociale ascendante est plus rare chez les immigrés que chez les "Français de souche" et ne s'effectue pas par les mêmes voies. Les manoeuvres ou les ouvriers agricoles immigrés peuvent espérer s'établir comme agriculteurs, plus rarement comme commerçants, ou devenir des ouvriers qualifiés du bâtiment, mais le monde des bureaux, celui des professionnels de la grande industrie ou du secteur d'état, leur sont interdits, alors que leurs homologues nés en France peuvent espérer les pénétrer. Etre manoeuvre n'a pas le même sens selon que l'on est ou non immigré. Un manoeuvre immigré est un prolétaire, un manoeuvre né en France est un homme du peuple.

Les trajectoires des enfants des immigrés ne peuvent donc que différer de celles des enfants de souche française dont le père partageait, au premier temps de l'observation, la même position que leur père, puisque le parcours de celui-ci détermine fortement le parcours de ses enfants, ce qui rend souvent illusoire une comparaison "toutes choses égales par ailleurs". Lorsque cependant on la tente, on est amené à conclure qu'il existe bien une spécificité immigrée. On ne peut cependant parler, du moins pour les fils, d'inégalité. L'effet d'une ascendance immigrée n'est pas toujours de même sens. Les enfants des ouvriers agricoles nés en France s'insèrent sur le marché du travail dans de plus mauvaises conditions que les enfants d'immigrés partageant, lorsqu'ils constituent leur famille, une même position, victimes du succès de leur père parvenus à rester à la terre, contrairement à beaucoup d'immigrants, alors que les voies de la mobilité sociale passent désormais par les villes, mais nous ne retrouvons pas cet écart étudiant le destin des enfants d'ouvriers d'industrie. La différence la plus nette entre ces deux populations semble tenir non pas tant à la réussite sociale que connaissent les enfants qu'au secteur où leur activité se déploie. Les fils d'immigrés font généralement leurs débuts dans l'industrie, souvent dans le secteur privé, les fils de "Français de souche" de même origine sont plus nombreux dans les bureaux et le secteur public. Cela ne permet pas de conclure que les uns et les autres possèdent des chances de mobilité sociale ascendante inégales.

Il n'en est pas de même lorsque nous observons le destin des filles. Les filles d'immigrées sont moins nombreuses que les "Françaises de souche" à devenir employées, ce qui ici signifie qu'elles sont moins nombreuses qu'elles à pénétrer les classes moyennes par le biais du mariage, puisque les "bons mariages" sont réservés à celles d'entre elles qui sont actives et ont évité le travail en usine. Du fait de la segmentation selon le sexe du marché du travail, une même orientation dans l'industrie se traduit dans leur cas par de moindres chances de mobilité sociale ascendante.

Dans un cas comme dans l'autre, les formes de l'expérience immigrée apparaissent bien comme définissant spécifiquement cette population, d'une part parce que, "toutes choses égales par ailleurs", les parcours des uns et des autres diffèrent, d'autre part parce que les choses sont rarement "égales par ailleurs". L'ascendance immigrée fonctionne comme un marqueur social, signalant souvent une position de départ spécifique. De plus, lors même que l'on tente de raisonner à point de départ similaire, des écarts apparaissent dont il est possible de rendre compte en faisant appel aux spécificités du statut et de la position de ces familles. L'orientation des garçons vers le monde ouvrier peut s'expliquer par le choix d'études courtes, qu'impose à beaucoup le nombre de leurs enfants et le projet d'un retour qui contraint à maximiser la force de travail familiale.

La même chose peut être dite de l'ascendance nationale. Les populations réunissant des originaires d'un même pays sont souvent la réunion d'ensembles disjoints et fort divers. Cependant, les membres des diverses immigrations étudiées ne partagent pas le même destin, à la fois parce que l'origine nationale détermine pour une part les modalités de l'inscription dans la réalité locale, qui à leur tour définissent les parcours possibles, que parce que la morphologie et l'ancienneté d'une immigration influent sur les destins de ses membres. Les immigrés originaires d'Italie peuvent, profitant de la présence italienne dans ce secteur, devenir ouvriers qualifiés ou artisans du bâtiment. Ils sont presque seuls en ce cas. L'ascendance se révèle là encore à la fois marqueur social et variable explicative des trajectoires observées.

Le problème de la validité et de l'extension possible de ces conclusions se pose. Cette étude a pour cadre un département dont les structures ne sont similaires ni à celles dessinées par une hypothétique moyenne nationale ni à celles des grandes régions d'immigration. Le



secteur industriel y est marqué par l'opposition entre le secteur privé et un secteur d'état puissant et attractif, pour l'essentiel concentré à Bourges. Cela peut expliquer que le parcours de peu d'enfants d'immigrés se déroule sur les lieux qui avaient vu s'installer leurs familles. D'autre part, le Cher se caractérise par la faiblesse persistante des emplois tertiaires. Il est donc possible qu'ici plus qu'ailleurs la conquête d'un diplôme contraigne à quitter la région, d'autant plus que Paris est proche. Ce département est de plus un pays d'apprentissage. Nous ne pouvons écarter l'hypothèse selon laquelle l'importance du nombre des enfants d'immigrés devenus ouvriers qualifiés ou techniciens soit une particularité locale, due tout à la fois aux spécificités de l'offre de formation et aux structures économiques locales qui produisent beaucoup de professionnels qualifiés et en font grande consommation. Puis, la population immigrée parvenue dans ce département durant l'entre-deux-guerres n'est pas représentative de la population immigrée de la période. L'immigration polonaise y est largement majoritaire. Ce sont souvent les caractéristiques de celles-ci que nous retrouvons lorsque nous raisonnons sur l'ensemble de la population étudiée.

De plus, nous ne connaissons véritablement que le parcours des enfants demeurés dans la région, ce qui conduit, étant donné les liens unissant mobilité géographique et mobilité sociale, à sous-estimer la fréquence de celle-ci. Notre ignorance des destins des enfants nés après 1945, de ceux qui sont demeurés célibataires, a sans doute le même effet. Enfin, nous saisissons les enfants au début de leur parcours socioprofessionnel, ce qui là encore peut conduire à sous-estimer l'importance et la fréquence de la mobilité sociale ascendante<sup>5</sup>.

Il ne semble pas cependant que ces limites conduisent à abandonner l'essentiel de nos conclusions. Elles ne remettent pas en cause la pertinence des conclusions obtenues en comparant les populations étudiées, qui le sont dans un même cadre. De plus, il nous faut, pour rendre compte du constat que la mobilité sociale ascendante est ici un phénomène fréquent mais modeste qui s'accompagne souvent d'un déplacement dans l'espace, faire appel à des éléments - l'automaticité de l'acquisition de la nationalité française, la scolarisation dans le système public des enfants d'immigrés, l'efficacité nationale des diplômes, le fort lien entre profession et diplôme, le développement des activités de service d'encadrement et d'expertise,

---

<sup>5</sup> CRIBIER F. "Origine sociale des classes moyennes du grand Paris : la génération née en 1906-1912", *Bulletin du centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, 1993.

l'explosion de l'offre scolaire, la forte segmentation du marché du travail selon l'origine - qui ne sont pas propres à la région mais définissent la France contemporaine. Reste que si un même constat pourrait probablement être fait ailleurs, les formes de la mobilité observée y différencieraient sans doute.

A ces limites, liées au cadre de notre étude, s'en ajoutent qui tiennent à nos méthodes. Certaines de nos conclusions sont obtenues à partir d'effectifs modestes. L'exploitation d'un matériau de ce type ne permet de répondre qu'à des questions simples et empêche de démêler l'écheveau des déterminations qui souvent s'entrecroisent. Plus, nos outils statistiques, qui sont pour l'essentiel ceux qu'avait à sa disposition le Durkheim du *Suicide*, à l'analyse factorielle près, ne sont pas toujours adaptés au matériau dont nous disposons. Les données brutes de l'histoire sociale sont souvent imprécises ou incertaines. Les outils de la statistique descriptive classique ne sont pas adaptés à l'usage de telles données. De même, armés de ce seul appareil, nous ne pouvons tester les hypothèses portant sur la transmission en cascade d'une propriété. Nous avons donc souvent été réduits à un "bricolage" statistique qui ne permettait pas de se prononcer sur la validité des conclusions ou des hypothèses construites.

Pourtant, les outils mathématiques existent qui permettraient d'insuffler un peu de rigueur à une démarche attentive à utiliser des outils adaptés tant au matériau utilisé qu'aux questions posées. Il est donc possible de dépasser les limites d'un travail de ce type. Cela passe par la collecte d'informations sur une plus grande échelle, qui permettrait de croiser des sources différentes et de sortir d'une perspective strictement locale dont les limites sont évidentes. Cela passe aussi par l'appropriation et la mise en oeuvre d'un outillage mathématique qui existe déjà. Qui veut le faire cependant se heurte à une impossibilité pratique. Un individu ne peut espérer rassembler la somme de compétences nécessaires. Le développement d'une histoire sociale qui intègre le traitement des sources sérielles indispensables à l'élaboration de dispositifs visant l'appréhension de certains "faits sociaux" passe donc par la construction de collectifs de recherche, qui associent à un même projet et à la définition d'un même projet, des chercheurs aux compétences complémentaires, mais ce sera là une autre tâche.

